

# Le BLOC-NOTES

RESTEZ CHEZ VOUS

EDITION SPECIALE - Avril 2020 - N° 92

RESTEZ CHEZ VOUS

## APPEL A LA RESPONSABILITE ET A LA SOLIDARITE

Nous vivons depuis quelques jours une situation particulièrement bouleversante. Le temps n'est pas à la solennité du discours, à la critique ici ou là, à l'ignorance coupable, mais à la mobilisation de tous. Car nous devons faire front collectivement et de façon responsable pour réussir à endiguer ce virus qui fauche sans discernement par-delà les frontières et par-delà les différences.

La première urgence est d'éviter une propagation qui submergerait notre système de soin et entraînerait un grand nombre de décès. Notre première responsabilité est donc de **respecter formellement les consignes de confinement**. Nous sommes au regret de constater que celles-ci ne font pas l'objet de la rigueur nécessaire : fréquentation des parcs et des espaces publics de Saint-Erblon avec des regroupements, jeux entre enfants dans les rues et places des quartiers...

La seconde urgence est de **libérer tous les moyens nécessaires aux équipes soignantes** pour qu'elles puissent exercer cette médecine d'urgence, cette médecine vitale, qu'on n'imaginait pas devoir déployer chez nous à une telle échelle. Au-delà des applaudissements prodigués à 20h tous les soirs, il faut leur donner les moyens d'exercer en n'utilisant pas à mauvais escient des matériels indispensables (masques, gants...) et les soulager des charges du quotidien.

La troisième urgence est d'apporter **le soutien et le réconfort nécessaires aux plus fragiles** d'entre nous, sans les exposer, sans nous exposer. Des propositions spontanées sont venues et des solidarités de proximité sont déjà à l'œuvre. Les plus fragiles sont souvent les moins visibles et toute démarche individuelle en parallèle à celle mise en place par la collectivité sera la bienvenue.

La quatrième urgence est déjà d'imaginer notre capacité à surmonter toutes les conséquences de cette crise sans précédent. Soutien à l'économie mais aussi transformation accélérée de nos modèles tant cette crise nous montre comment nous avons fabriqué, nous-même, notre propre fragilité. Mais aussi, et surtout, prise de conscience que notre société a besoin du « commun » qui s'est progressivement effacé derrière l'individualisme.

Les élus et les services restent en veille et à l'écoute des directives quotidiennes et souvent changeantes des services de l'Etat. Ils sont mobilisés en permanence pour trouver les meilleures stratégies pour assurer la continuité du service public, et au-delà pour garantir la protection de tous et de chacun.

Prenez soin de vous, prenez soin des autres...

Pour la Municipalité, Le Maire, Hervé Letort

### ◆ LE CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez élu 23 conseillers municipaux qui n'ont pas pris leur fonction samedi dernier comme prévu. Les décisions gouvernementales font l'objet d'adaptations permanentes, parfaitement compréhensibles, et l'Etat a demandé aux élus en place, de prolonger leur mandat pendant la période aigüe de cette crise.

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux sont donc restés à leur poste, mais le lien établi avec vos futurs élus se renforce pour consolider l'action communale et faciliter la transition après un retour à la normale. Toutes les réunions, entre le maire, les adjoints et le directeur des services, ou entre les agents, se tiennent en visioconférences pour respecter les consignes de confinement.

Le nouveau maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers pour la commune de Saint-Erblon devraient être installés avant l'été, sans qu'il nous ait été donnée pour l'instant de date précise. Félicitations aux nouveaux élus qui ont choisi de s'investir pour notre commune.

### ◆ LE SOUTIEN AUX POPULATIONS

Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune (PCS) a été activé. Et en particulier le soutien aux plus fragiles. Dès jeudi dernier, toutes les personnes de plus de 72 ans qui avaient fait état de leur isolement, ont été jointes par téléphone. Pour rappel, depuis les derniers épisodes de canicule, et encore au début de cet hiver lors du repas des aînés, un courrier adressé par le CCAS (Centre Communal d'Action Social) invitait tous nos aînés en situation de fragilité à se signaler pour que ce contact indispensable puisse être établi.

Les personnes isolées, dans l'incapacité à faire leurs courses, d'être accompagnées par leur entourage, les voisins ou les services à domicile, qui souhaiteraient s'inscrire pour être sécurisées ou bénéficier d'une aide ponctuelle peuvent laisser un message sur la boîte vocale du 02 99 52 34 08. Cette même boîte vocale peut être utilisée pour toute proposition de particulier souhaitant se mettre à disposition pour faire des courses alimentaires ou porter ordonnances et médicaments.

Les personnes en grande détresse, ayant fait l'objet d'un signalement par les services sociaux du département, continuent de bénéficier des dispositions habituelles et des services mis en place sur la commune (en particulier épicerie sociale).

Le Clic Allié (permanence téléphonique) : 02 99 77 35 13

Le CDAS de Chartres (permanence téléphonique) : 02 99 41 19 19

"Porteur de saveurs" (portage de repas à domicile) : 02 99 57 61 79 – 06 77 47 87 28



[www.facebook.com/villedesainterblon](https://www.facebook.com/villedesainterblon)

## ◆ LES SERVICES PUBLICS

L'accueil physique de la mairie est actuellement fermé mais la continuité des services est assurée pour une partie à distance. Des agents des services techniques sont de permanence sur le territoire pour toute urgence ou entretien indispensable des espaces publics.

Pour les services d'état civil, et uniquement pour les déclarations urgentes de naissance, décès, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur également (02 99 52 34 08). La boîte sera fréquemment relevée par les services.

L'accueil est assuré aux écoles pour les enfants de soins afin de leur permettre de poursuivre leur mission. Des enseignants volontaires sont présents aux horaires habituels de classe, les services périscolaires sont assurés pour ces mêmes enfants par du personnel communal. Ce service est strictement réservé aux personnes mobilisées par les services de santé qui n'ont aucun moyen de garde pour leurs enfants.

◆ **INFORMATIONS COVID-19** - Numéro vert : 0 800 130 000 et informations pratiques : [gouvernement.fr/infos-coronavirus](https://gouvernement.fr/infos-coronavirus)

## ◆ COLLECTE DES DECHETS

Les services déchets assurent un service minimum. La priorité est orientée vers le maintien de la collecte et l'élimination des déchets ménagers.

• La collecte des poubelles grises reste aux jours habituels, les horaires pourront être modifiés. La fréquence de collecte est maintenue mais elle pourra être réduite en fonction de l'évolution de la situation. Dans ce cas une information sera publiée.

**Attention !** lingettes, mouchoirs, masques usagés doivent être mis dans des sacs fermés dans la poubelle grise

• La collecte des déchets recyclables fonctionne pour l'instant. Sortez vos bacs jaunes le jour de la collecte.

Dans la mesure du possible, merci de stocker chez vous le verre, en particulier lorsque vous habitez en pavillon.

L'arrivée du printemps et le temps passé au domicile incitent à l'entretien des jardins mais vous devez impérativement conserver les déchets verts sur vos parcelles. Des incivilités sont déjà relevées et feront l'objet de poursuites si ce comportement de bons sens n'était pas partagé par certains.

Services non assurés jusqu'à nouvel ordre :

- déchèteries et plateforme végétaux : fermées au grand public.
- collecte du verre, des végétaux, des encombrants suspendues
- visites de sites et animations reportées.

Renseignements sur le site de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr/toutes-vos-demarches-dechets>

## ◆ LES COMMERCES

Suite à une décision des services de l'Etat, le marché du mercredi est suspendu. La Préfecture a signifié que les dérogations ne pouvaient être que très exceptionnelles et notre jeune marché en proximité de commerces ouverts ne pouvait faire exception. Nous ne doutons pas que vous serez tous présents lors de sa réouverture.

Les modalités d'ouverture des commerces alimentaires sont définies par chacun d'entre eux avec le souci d'apporter le meilleur service possible. Merci de rester attentif aux modes de fonctionnement qu'ils instituent et de respecter les gestes barrières que personne ne peut plus ignorer pour continuer à vous servir en toute sécurité.

La municipalité reste en veille sur l'évolution des consignes nationales pour que l'adaptation de l'accès aux besoins essentiels soit efficace sur notre territoire du sud de la Métropole.

◆ **PHARMACIE** - Horaires d'ouverture : 9h-12h30 et 14h30-19h, ainsi que le samedi de 9h à 13h.

Attention à respecter les consignes d'accès indiquées sur place et détaillées sur le site internet et le facebook de la Mairie.

◆ **MAISON MEDICALE - 14 rue du Champ Mulon**

- **Cabinet des médecins** : Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

IMPORTANT : Il faut impérativement téléphoner avant de se déplacer au cabinet.

Dr RIMASSON : 02 99 05 15 15 - Dr DAUBIAS ET BUSSEREAU : 02 99 05 14 15 - Nuit et week-end contacter le 15.

- **Cabinet infirmier** : Les permanences sont maintenues du lundi au vendredi de 7h45 à 8h30 et de 18h à 18h30.

Il est conseillé de téléphoner au 06 11 94 63 18 avant de se déplacer au cabinet afin d'organiser le rdv avec les infirmières.

◆ **CABINET INFIRMIER** - 2 rue du Pont du Gué - Contacter Mme EL MANSOURI au préalable pour rdv au 06 38 26 26 49.

## ◆ VIOLENCES CONJUGALES OU FAMILIALES

Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles d'Ille et Vilaine vous accueille par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h, au 06 84 59 78 75 ou par mail : [cidf35.secretariat@orange.fr](mailto:cidf35.secretariat@orange.fr), de 9h à 17h, en précisant le motif.

Le 3919, numéro national d'accueil des victimes de violences reste ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 19 h. En cas d'urgence, appeler le 17.

## ◆ POINT ACCUEIL EMPLOI -

Les locaux sont fermés mais vous pouvez contacter le point accueil emploi du lundi au vendredi entre 9h et 12h.

PAE de Noyal-Châtillon : 06 51 99 45 47 / 07 82 83 59 28 [noyal@pae-sud-rennes.fr](mailto:noyal@pae-sud-rennes.fr) / [contact@pae-sud-rennes.fr](mailto:contact@pae-sud-rennes.fr)

◆ **LA POSTE** de Saint-Erblon est fermée.

## ◆ ENFANCE JEUNESSE

Les animateurs vous proposent de nouvelles activités en ces temps à la maison. Pour les enfants de 3 à 11 ans, une page Facebook «Les mille couleurs» a été créée et sera mise en ligne lundi 30 mars. N'hésitez pas à la suivre ! Dès ce lundi et jusqu'au 10 avril, un concours de tableaux (bricolage, cuisine, dessin, photo...) sera mis en place sur le thème des «mille couleurs»

Par ailleurs, toutes les semaines, des vidéos préparées par toute l'équipe vous proposeront d'autres idées d'occupation ou d'animation en famille. « Deux semaines de défis » seront enfin organisées, restons en contact !

Pour les plus grands, Victor et Quentin animent au quotidien un groupe Discord, pour continuer à échanger.

## ◆ CULTURE

En attendant la réouverture de la médiathèque, découvrez les lectures de Caroline, vidéos d'histoires contées pour petits et grands, sur le site de la médiathèque et le facebook de la mairie. Pour les documents empruntés avant le 16 mars, il faut les conserver chez vous, même si la date de retour est dépassée. Ne les déposez surtout pas dans la boîte aux lettres. Pour les abonnés, votre abonnement a été automatiquement prolongé jusqu'à fin juin. Nous vous rappelons que votre abonnement valable à la médiathèque de Saint-Erblon, vous permet de vous inscrire gratuitement sur le site <https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/> afin de bénéficier des ressources numériques en ligne (romans, documentaires, cours en ligne ...).

Contact : [mediatheque@saint-erblon.fr](mailto:mediatheque@saint-erblon.fr) - Actualité sur [www.mediatheque-saint-erblon.net](http://www.mediatheque-saint-erblon.net)